

**SAISON
2023 / 2024**

HAND PASSION

MIXTE

1	ATLANTIQUE SEUDRE
2	SURGERES
3	SAINT XANDRE
4	COURCON
5	SAINTE
6	AUNIS
7	DOMPIERRE
8	ROCHEFORT
9	ST HILAIRE/ST JEAN
10	COGNAC

HP

CALENDRIER DES RENCONTRES

Aller : 1ère journée le 23/09/2023
Retour : 10ème journée le 17/02/2024

COGNAC	<---->	ATLANTIQUE SEUDRE
DOMPIERRE	<---->	COURCON
SAINT XANDRE	<---->	ROCHEFORT
ST HILAIRE/ST JEAN	<---->	SURGERES
SAINTE	<---->	AUNIS

Aller : 2ème journée le 07/10/2023
Retour : 11ème journée le 02/03/2024

ATLANTIQUE SEUDRE	<---->	ST HILAIRE/ST JEAN
AUNIS	<---->	SAINT XANDRE
COURCON	<---->	SAINTE
ROCHEFORT	<---->	COGNAC
SURGERES	<---->	DOMPIERRE

Aller : 3ème journée le 21/10/2023
Retour : 12ème journée le 16/03/2024

ATLANTIQUE SEUDRE	<---->	ROCHEFORT
COGNAC	<---->	AUNIS
DOMPIERRE	<---->	ST HILAIRE/ST JEAN
SAINT XANDRE	<---->	COURCON
SAINTE	<---->	SURGERES

Aller : 4ème journée le 11/11/2023
Retour : 13ème journée le 30/03/2024

AUNIS	<---->	ROCHEFORT
COURCON	<---->	COGNAC
DOMPIERRE	<---->	ATLANTIQUE SEUDRE
ST HILAIRE/ST JEAN	<---->	SAINTE
SURGERES	<---->	SAINT XANDRE

Aller : 5ème journée le 25/11/2023
Retour : 14ème journée le 13/04/2024

ATLANTIQUE SEUDRE	<---->	AUNIS
COGNAC	<---->	SURGERES
ROCHEFORT	<---->	COURCON
SAINT XANDRE	<---->	ST HILAIRE/ST JEAN
SAINTE	<---->	DOMPIERRE

TOURNEZ LA PAGE

Aller : 6ème journée le 09/12/2023
Retour : 15ème journée le 27/04/2024

COURCON	<---->	AUNIS
DOMPIERRE	<---->	SAINT XANDRE
ST HILAIRE/ST JEAN	<---->	COGNAC
SURGERES	<---->	ROCHEFORT
SAINTE	<---->	ATLANTIQUE SEUDRE

Aller : 7ème journée le 06/01/2024
Retour : 16ème journée le 11/05/2024

ATLANTIQUE SEUDRE	<---->	COURCON
AUNIS	<---->	SURGERES
COGNAC	<---->	DOMPIERRE
ROCHEFORT	<---->	ST HILAIRE/ST JEAN
SAINT XANDRE	<---->	SAINTE

Aller : 8ème journée le 20/01/2024
Retour : 17ème journée le 25/05/2024

DOMPIERRE	<---->	ROCHEFORT
SAINT XANDRE	<---->	ATLANTIQUE SEUDRE
ST HILAIRE/ST JEAN	<---->	AUNIS
SURGERES	<---->	COURCON
SAINTE	<---->	COGNAC

Aller : 9ème journée le 03/02/2024
Retour : 18ème journée le 08/06/2024

ATLANTIQUE SEUDRE	<---->	SURGERES
AUNIS	<---->	DOMPIERRE
COGNAC	<---->	SAINT XANDRE
COURCON	<---->	ST HILAIRE/ST JEAN
ROCHEFORT	<---->	SAINTE

Il faut rappeler que cette activité Hand Passion n'est pas un championnat. L'important n'est pas la victoire ou la défaite mais un loisir sportif autour du Handball, se déroulant dans la convivialité et le respect des participants et des arbitres. En cas de manquement grave à cette déontologie, le Comité se réserve la possibilité d'interdire la participation à un joueur ou une équipe.

Le tournoi aura lieu le ????

Une équipe ne peut pas jouer tous les matches mais il est impératif de se déplacer dans un club quand on l'a auparavant reçu.

Si vous avez fait des choix pour vos matches, prévenez tout de suite les clubs et le Comité des rencontres que vous ne ferez pas.

De plus il est souhaitable que toutes les équipes aient fait au moins 14 rencontres.

L'équipe doit être composée de joueurs et joueuses :

- d'un seul club

- ou - de plusieurs clubs (entente possible)
- ou - d'une ou plusieurs entreprises (rattachement au club du Comité Départemental)

L'équipe doit (si possible) être : - mixte

Les joueurs et les joueuses doivent être obligatoirement :

être licenciés « Loisirs » ou « Compétition » (contrôles inopinés par le CD !!!)

c'est important si l'on veut que ce HAND PASSION continue.

âgés : - de plus de 34 ans ou

- de moins de 34 ans et de plus de 16 ans à la condition qu'ils ne participent pas à un championnat.

Les clubs : - ont généralement une période de 15 jours pour jouer la rencontre. Ils fixent entre eux sans en référer au Comité le lieu et l'horaire, **MAIS ILS FONT LA CONCLUSION DEFINITIVE DANS GEST'HAND**

Les matches doivent se dérouler : - en dehors des week-ends

L'arbitrage doit être assuré : - par les arbitres du club recevant (si possible par des JA)

Les règles : - sont celles du code d'arbitrage de la FFHB mais les buts féminins comptent double.

La feuille de match est électronique, elle doit être envoyée dans les 5 jours qui suivent la rencontre au Comité : -- par le club recevant.

PAS DE FEUILLE PAPIER MAIS FEUILLE DE MATCH ELECTRONIQUE

La "3^{ème} mi-temps" est organisée **obligatoirement** par l'équipe recevante.